

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 5

Artikel: Encore un centenaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son visage, donne une bourrade dans les côtes de Jules :

— Charrette! va!

PIERRE D'ANTAN.

Au pays des honnêtes gens.

Nous autres, Vaudois de tous les cantons, passons pour d'honnêtes gens. C'est l'opinion courante. Eh bien, malgré cette bonne réputation, dans notre beau pays, on ne pourrait guère, croyons-nous, en user comme madame Evans. Tout au plus a-t-on osé céder les promenades publiques à la sauvegarde des citoyens ; et encore, cette sauvegarde est-elle toujours supplée par un ou deux agents de police.

Madame Evans habite Syracuse, aux Etats-Unis. Elle y tient boutique de confiserie et a su trouver un moyen fort ingénieux de faire ses affaires sans se déranger. Non seulement son magasin reste ouvert nuit et jour, mais elle n'y vient que de temps en temps pour faire sa caisse et renouveler ses marchandises. Pendant son absence, personne ne la remplace. Elle s'est contentée de mettre à la devanture un écrivain sur lequel on lit :

Ouvrez la porte, prenez dans mon magasin ce qui vous plaît, mettez l'argent dans la caisse du bureau à gauche, faites-vous au besoin de la monnaie dans la caisse à droite. J'ai confiance dans l'honorabilité de tous mes clients. — Veuillez fermer la porte en sortant.

Après tout, ça ne coûterait rien d'essayer aussi chez nous. Allons, messieurs les négociants, un bon mouvement. C'est le progrès.

Le vin d'Isaac.

Entendu au passage, à N°°, un jour de marché.

Deux campagnards des environs discutent devant la porte d'un café.

— Eh bien, Antoine, entrons-nous prendre demi?

— Ici? chez Isaac? Jamais! Son vin, rien que de le voir, vous met l'eau à la bouche.

Jean-Louis chez M. Loubet.

Il y a quelques jours, Jean-Louis est allé trouver M. Loubet.

C'était son droit; M. Didier en avait bien fait autant.

C'est même un peu à cause de cela que Jean-Louis a tiré le cordon de sonnette de l'Elysée.

— Faites excuse, mossieu le président, si je viens vous opportuner, mais je voudrais bien savoir ce que ce Dieu me damne est venu vous débrouiller. C'est que, vous savez, pou la langue, y s'y connaissent. Gage qu'y vous a parlé du Simplon?

— Eh bien,... mon ami,... puisque vous me le demandez,... je dois vous dire... que,... en effet,... nous avons abordé la question, mais...

— Oh! c'est ça. J'en étais su, rien qu'à lire les papiers. Voyez pourtant comme y sont, ces Genevois... Aloo,... et qu'est-ce qu'y vous a dit?

— Il m'a dit que les Vaudois et les Genevois ne sont pas très d'accord à ce sujet.

— Naturellement!... C'est la même chose que pour les eaux du Léman; on est toujou à se trivouigner. N'est-ce pas, c'est les Genevois qui sont à « la boite »; alorss, quan y veulent pas ouvri, vous concevez, voilà que ça dégorge au bondon. Mais vous connaissiez tout ça, mossieu le président, les journaux en ont assez parlé... A propos, ces messieurs de Genève, y vous ont pourtant pas dit que la mappemonde penche et que c'est pou ça que?...

— Oh! non: ils ne m'ont pas du tout parlé de la mappemonde,

— A la bonne heure... Oh! c'est que, vous savez, mossieu le président, y faut pas tant s'y fier: c'est des tout malins par ce Genève. Y se croient pardine que pace qu'y tiennent la Suisse par le petit bout, tout leur z'est permis. Et pi, y sont toujou à nous crier des noms, à nous autres, que ça peut plus durer.

— Mais non, mais non, je vous assure qu'ils ne sont pas si terribles, les Genevois. Ils défendent leurs intérêts, comme vous défendez les vôtres.

— Le bon sens! Chacun son bien. Mais enfin, voyons, mossieu le président, vous comprenez que le Simplon ne peut pourtant pas passer par Genève. Y faut être raisonnable. Avez-vous pas une carte du canton de Vaud su laquelle y ait le Simplon? Je vous ferai ça voi tout chaud. C'est comme si pou aller de Froidenville à Poliez-Pittet, on passait par Villars-Tiercelin, vous concevez?

D'ailleurs, je sais pas pourquoi y font tant de trafi à ce Genève? On leur z'a pourtant bien dit, à Berne, qu'après, on leur percerait leur Faucille. Les Bernois aussi veulent qu'on leur perce quelque chose, le... Guggisberg, je crois. Eh bien, on leur z'a également dit que ce serait pour après. N'est-ce pas, une fois embryé, c'est pas un trou de plus ou de moins... Mais y faut être juste, on peut pourtant pas tout faire à la fois... Ai-je pas raison?

— Sans doute, mon ami, sans doute, mais, que voulez-vous que je vous dise; c'est aux Chambres de décider...

— Oui,... oui, je sais bien, c'est comme chez nous le Grand Conset; mais enfin, à Lausanne, quand le Conset d'Etat veut quelque chose, c'est bien d'estra si le Grand Conset ne le vote pas. Tâchez-voi, mossieu,... là,... sans en avoi l'ai... de dire deux mots à vos conseillers, pou qu'y fassent passer ce premier Simplon par le canton de Vaud. Voyez-vous, ce serait pour nous un bonheu, que je peux pas assez vous dire. Oh! si vous faites ça, mossieu le président, on vous invite à nos deux centenaires, celui du mois d'avril et celui du mois de juillet!

Tonnerre! quelle fête!!

J. M.

Sami ào fifre.

Llia gran tein que Sami ào fifre n'a pllie māu ai dein; mā lè fazion destra soufri quan l'étais onco de stu monde. Renascava d'allà tsi lo dentistre, porqué l'étais on rudo rápia et quan lé faillai sailli pi on franc de son botson l'étais on afflere terrible.

To parâi on desando que l'étais pé Lausena et que lo mau ne botsavé pâ de lo tenailhi, se dese: « Cein ne pâo pâ doura dinse, tzaravouta, té fâu frôu! ». Et sin va to lo drai tsi monsu Bauvai, porqué on lai avai de que l'étais on tan brav'hom. D'on tor dé man Monsu Bauvai le tré sa dein et lè de: « Sé qué vo n'été pas tan retso m'nami, por vo ne sera qué dou fran. »

— Coumein dité vo? dou franc, po on affrère dinse, dè rin dâo to, que n'ê pas pi zu lo tein de vêré on épela! La martsau de tsi no fa fêre dou iadzo lo tor de la fordze po in trêre iena et ne demanda que cinquanta centimes!

D.

C'est du propre!

Dans une classe enfantine. Pour faire saisir à ses élèves l'utilité de la propreté, la maîtresse vient de leur raconter une histoire où l'on voit des enfants qui se lavent soigneusement le visage et les mains et que leurs parents complent de bonnes choses, tandis que d'autres bambins qui se plaisent dans la malpropreté sont très malheureux.

Son récit achevé, la maîtresse demande à la classe: « Qui de vous peut dire à son tour une histoire où l'on parle de ce qui est propre? »

Après un long silence, une petite main se lève.

— Ah! voilà Ernest qui va nous dire quelque chose. Il me semblait bien qu'il savait quelque jolie histoire. Eh bien, Ernest, conte-la; nous t'écoutes.

Ernest prend la parole, d'abord en hésitant, puis sur un ton de plus en plus animé:

— Il y avait une fois une bonne tante qui avait un grand jardin. C'est ma tante Julie. Moi et ma sœur nous avons diné chez elle dimanche. Nous avons bu chacun un grand verre de vin à la limonade, et pi nous avons mangé un tas de meringues et de fraises. Et pi, ma tante nous a dit: « Allez jouer au jardin et mangez-y autant de fruits que vous voudrez. » Ma sœur est restée à la chambre pour faire la dame avec sa poupée. Moi je suis allé au jardin et j'ai mangé des raisins de mars, des cassis et des framboises. Et pi, j'ai aussi pris des poires; mais elles étaient malmûres; et pi des cerises rouges et des noires. Je suis resté au jardin jusqu'à ce que je n'aie plus faim. Et pi après ma tante m'a donné une grande tasse de lait tout chaud de ses vaches. Et pi le soir j'ai eu encore un verre de limonade au vin rouge. Et pi nous sommes partis pour la maison, en char à bancs. J'étais sur le siège avec le cocher et j'étais très fatigué. Et pi, ma maman m'a mis au lit et en ôtant ma culotte elle a dit: « Ah bien, c'est du propre! »

Veni toté à la montagne.

« N'existe-t-il pas un *ranz des vaches du Jura?* » nous demande un de nos abonnés.

Certainement, et le *Conteur* a publié le texte de ce « ranz » dans son numéro du 11 mai 1865. Ce morceau, d'ailleurs, est connu; mais, puisqu'il est encore des personnes qui l'ignorent, le voici:

Veni toté à la montagne,
Veni toté d'on coumon,
Senaillire lè premire,
Damuzala et pindzon.

Vers lo tzalet quin déliou!
Cé to pré dé san bosson, hi, hou, hai,
Cé to pré dé son bosson.

Min de bâton por lè battre
Rein qu'avoué quoquî raison,
De la sô, mé pouré vatzé
Suivan bin lo bovaïron.

Vers lo tzalet, etc.

Por lè zaria vignau toté
Lé senaille ein carillon
Et lè vé et poui lè modzé
Moulan avoué lè modzon.

Vers lo tzalet, etc.

Quand ie vouraït sau veladzo
Bin avo dein lè vallon,
Ti sau rio, sau bon, sau radzé
Je lutzao su lè mon.

Vers lo tzalet, etc.

Encore un centenaire.

L'année 1903 n'est pas seulement celle du centenaire du canton de Vaud; c'est aussi celle du centenaire des becs de plume en acier. A vrai dire, un épicer allemand du nom d'André Ludwig vendait déjà en 1579 des plumes de laiton, mais elles coûtaient si cher et duraient si peu que le brave homme se ruina avec son invention et que, durant deux siècles, personne ne songea plus à remplacer les anciennes plumes d'oisies par des plumes de métal. En 1790, un Français nommé Thévenot fabriqua une sorte de plume qu'il appelait *plume sans fin*; elle coûtait dix-huit francs la pièce et n'eut guère de succès. L'année sui-

vante, à Leipzig, le mécanicien Schiller offrait des plumes dites *plumes pour voyage*, en métal ou en corne, à deux francs pièce. C'était encore trop cher. En 1803 enfin, l'Anglais Wise trouva le moyen de fabriquer des becs de plume avec de minces lamelles d'acier. Ces becs revenaient, au début, à cinq centimes pièce. Perfecté par le chimiste Pristley, puis par les fabricants Harrison et Josué Mosen, de Birmingham, le procédé de Wise ne tarda pas à être adopté dans tous les pays, et, depuis de longues années, les plumes métalliques ont détrôné partout les plumes d'oiseau.

Ce bon M. de La Palisse.

Nous relevons les lignes suivantes dans un de nos journaux :

CORRESPONDANCES.

La personne qui nous a adressé le n° 48 du "", accompagné d'une lettre, est priée de nous faire connaître son nom et son adresse exacte. *Jusqu'à, nous considérons sa lettre comme anonyme.*

LA RÉDACTION.

Au courant de la plume.

C'est aussi de l'un de nos journaux que nous extrayons ce qui suit :

L'accident survenu récemment au St-Bernard a rappelé l'attention sur ce col célèbre. De nos jours, les accidents y sont plutôt rares. Depuis que les chemins de fer traversent les Alpes et que nombre de passages sont pourvus de bonnes routes et de voitures postales, il n'y a guère que des ouvriers italiens et quelques amateurs qui passent le St-Bernard en hiver.

Encore ont-ils à leur disposition le téléphone, qui relie d'un côté la cantine de Proz à l'hospice et, de l'autre, la cantine de St-Rémy. L'on est immédiatement renseigné sur l'état des chemins et sur les probabilités du temps. Ceux qui n'écoutent point les avis prudents des religieux et d'autres habitants de la montagne n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes *s'ils paient de leur vie leur témérité.*

Quand mimo.

On dzouveno cordagni qu'avâi destra d'ovradzo, fasâi dâi solâ à son pârè; mâ pe que satson plie vito fê, l'etâi lo vilho que pliantâvè le tsevelhiès dè bou po teni la semalla. Gé pourro vilho, que n'avâi jamé apprâi à teri lo legnu et que ne cognessâi rein ào meti dè capedze, fiasâi découté lè tsevelhiès et l'ein trossâvè lo quart.

Quauquon l'ai dit : « Mâ, Samuïet, tè solâ ne vollont pas itré bin solido ? »

— Oh bin vouaïque, on àodra tot balameint.

Une consultation.

— Oh ! quel temps déplorable ! On ne fait que s'enrhummer. Dites-moi, docteur, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi donc franchement, que faites-vous lorsque vous êtes enrhumé ?

— Je tousse, chère Madame.

Ah ! quel plaisir d'être Vaudois !

En cet an de grâce 1903, l'univers n'a d'yeux que pour nous !

Qui, Pompadou, est bien le milieu du monde !

Fêtes, banquets, représentations, cortèges, arcs de triomphe, illuminations, réjouissances de toutes sortes ; en voulez-vous, en voilà. Rien ne manquera à notre bonheur.

L'esprit patriotique s'empare de tous les domaines, et se traduit sous les formes les plus diverses. Les nombreuses publications auxquelles a déjà donné naissance la célébration prochaine du centenaire vaudois, ne sont que le modeste prélude des grandes manifestations qui se préparent.

Au nombre de ces publications nous avons déjà cité *l'Histoire du canton de Vaud*, de M. Paul Maillefer, et *La patrie vaudoise*, de M. Armand Vautier, deux ouvrages d'un réel intérêt, dont on parlera sous le chaume bien longtemps après que seront oubliés les derniers échos de nos fêtes.

Maintenant, nous arrivent une *Cantate du centenaire vaudois* et une série de *quatre cartes postales*.

La CANTATE DU CENTENAIRE VAUDOIS (Unión artística, Genève, éditeur; prix 1 fr.) est dédiée à M. le conseiller d'Etat Paul Etier. Elle est l'œuvre de M. H. Cuendet, pour les paroles, et de M. Ch. Romieux, pour la musique. C'est pour répondre aux désiderata de ceux qui tiennent à fêter chez eux le centenaire vaudois, que deux auteurs ont composé une cantate spécialement destinée aux sociétés chorales et instrumentales et à la jeunesse. Tous deux sont professeurs à Genève. Le poète est bourgeois de Ste-Croix, le compositeur, s'il n'est pas Vaudois de fait, l'est au moins de cœur. Cette cantate est conçue dans une forme essentiellement populaire et accessible aux sociétés même les plus modestes. Elle est écrite de façon à satisfaire à plusieurs combinaisons : 1^o Pour deux voix d'hommes; 2^o pour deux voix de femmes; 3^o pour chœur mixte à deux voix. Un chœur d'enfants, garçons et fillettes, y est intercalé.

En voici les deux premières strophes :

Jadis le peuple avait des maîtres :
Se courber, toujours obéir,
C'était le lot de nos ancêtres,
Le joug éternel à subir.

Mais la bienfaisante lumière
Rayonnant sur l'humanité
Fit, du manoir à la chaumiére,
Briller la sainte liberté.

* *

Les 4 cartes postales illustrées ont été éditées par la maison Corbaz et Cie, éditeurs. D'une exécution très soignée, elles évoquent le souvenir de la *première réunion du Grand Conseil, le 14 avril 1903*; la *revue des milices, sur Montbenon*, le même jour, et la remise aux troupes, par le Petit Conseil, du drapeau vert et blanc; enfin, *l'assermentation, à la Cathédrale, le 26* (et non le 24) *mai 1903, du premier Grand Conseil vaudois*. Ces cartes sont en vente dans toutes les librairies et papeteries. — Prix de la série, 50 centimes.

Que va penser notre Cathédrale ?

Que les admirateurs de Venise se consolent, on ne laissera pas s'effondrer les merveilles d'architecture de cette ville unique au monde.

Le conseil municipal a voté un crédit de 300,000 francs pour la restauration des palais historiques ainsi que 50,000 francs pour réparer le clocher de San Stefano et 500,000 francs pour la reconstitution du fameux campanile de Saint-Marc.

Il faut y mettre le prix.

Un grand-papa se plaignait de n'avoir pas de petit-fils. Son fils aîné, marié depuis cinq ans, n'a pas d'enfant. Ses deux filles ont, l'une quatre, l'autre deux fillettes.

Cette pénurie d'héritiers masculins affligeait tant le bonhomme qu'il s'avisa d'offrir une prime d'un million de dollars à celui de ses enfants qui, le premier, comblerait ses vœux.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, car dernièrement son second fils lui a télégraphié l'annonce de la naissance — enfin ! — d'un garçon. Un chèque de cinq millions de francs a immédiatement récompensé son zèle paternel et son dévouement filial.

Ceci s'est passé en Amérique.

Boutades.

Une enseigne, à ...

Fabrique d'eaux minérales naturelles.

Chez le juge informateur :

Vous avez volé un chronomètre de six cents francs; votre affaire est claire.

— Excusez-moi, monsieur le commissaire; pour une fois que j'ai un bon mouvement, je ne suis guère récompensé.

La vie à bon marché. — Alors, tu veux me faire accroire que t'as vécu trente-deux jours sur un pain de quatre livres que t'as volé à un boulanger ?

— C'est la vérité vraie. Le pain m'a d'abord nourri pendant deux jours, puis il m'a fait écopé trente jours de prison. Il m'a donc bien fait vivre trente-deux jours !

— Eh bien, Marianne, ces douleurs vous font-elles toujou tant souffri ? Y semble que vous êtes moins voûtée.

— Oui, ça va un peu mieux, c'est vrai... Oh ! j'ai toujou bien mes douleurs, mais, voilà, je ne les sens plus.

Au bout du monde.

Dans un article publié récemment par le journal *La jeune ménagère*, sous le titre de : « La lampe des Esquimaux », on lit ce qui suit :

« La lampe est spécialement entretenue par la femme, et il est à remarquer que, sans elle, l'Esquimau ne pourrait séjournier dans le pays qu'il habite. »

« Qu'elle soit due à sa propre invention, ou qu'il en ait appris l'usage chez quelque autre peuple, il est certain qu'il n'a pu affronter les régions arctiques qu'une fois en possession du précieux talisman. Aussi, est-il un proverbe esquimau qui dit, pour caractériser un état de profonde misère : « Il est comme une femme sans lampe. »

Pauvre facteur, débrouille-toi !

Le facteur d'un de nos villages a distribué ces jours passés quelques remboursements dont nous donnons ci-après deux spécimens authentiques :

1. Remboursement 7 fr.

Messieurs et Mesdames "", Jean, François, Jaques, Germain, Étienne, Joseph, Marie, Victoire, et Marie-Véronique, feu Henri-Célestin "", et Colette, feu Antoine-Louis, et les enfants d'Auguste, qui sont Joseph et Emile, à "".

* *

2. Remboursement 7 fr. 20.

Messieurs et Mesdames, "", Louis et Samuel, fils de François: 1/2; "", Julie, feu Samuel, fléu Samuel "", femme de Jean-Pierre-Samuel "", 1/2; les enfants d'Isidore, qui sont Jeanette: 1/4; Louise, femme de Jean-Pierre-Louis: 1/4, "", Marie, femme de Jules: 1/4 et Lucien, Victor, Édouard, Justin, Ulysse et Gustave-Auguste, de David-Jules, ensemble: 1/4 et "", Marguerite feu Pierre "", veuve de Frédéric: 1/2, à "".

THEATRE. — *Lez trois filles de M. Dupont*, qu'on a joué jeudi, n'est pas la meilleure comédie de Brieux. Lorsque cette pièce paraît à la scène, elle n'y fut accueillie que comme une promesse, dont la « Robe rouge », les « Remplacantes », etc., ont été la brillante réalisation. — L'interprétation a été excellente, jeudi. Demain, dimanche, à 8 heures, irrévocablement, dernière représentation de *Madame Sans-Gêne*. Pour terminer, **Au téléphone.**

KURSAAL. — **Noblett** tient bon et ses auditeurs aussi. Il ne devait rester que deux jours, en voici dix, bientôt, qu'il fait le bonheur des habitués de la salle du Bel-Air. Et, à côté de lui, se succèdent sans relâche les débuts les plus intéressants. Qui n'a pas encore vu **Noblett** ?

CASINO-THÉÂTRE. — Aujourd'hui, samedi, *Soirée annuelle de La Muse*, avec le concours de l'Orchestre *Maritz* et de M. Armand Morel. Au programme, entre autres, *Le Bonhomme jadis*, de Murger, et *Une noce à l'Américaine*, de Blain des Corniers. — C'est pour 8 heures.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Hovara.